LES CITOYENS

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE,

SÉANTE à AGEN,

A LEURS CONCITOYENS,

ARMÉS POUR LA PATRIE,

Dans les différentes Armées de la République.

A Agen, le 14 Juillet 1793, l'an 2.e de la République, une et indivisible.

Chers Concitoyens,

Il ne manquoit plus à l'audace des ennemis de la liberté, que de jeter des semences de division entre les Citoyens des départemens, et ceux de leurs frères qui se sont armés pour la défense de la Patrie. Ils ont mis à profit, pour exécuter cet infame projet, tous les

moyens que l'intrigue et la séduction ont pu leur fournir ; ils ont appesanti sur vos yeux le bandeau de l'erreur qu'ils ont propagée, et qu'il leur est si utile d'accréditer ; ils ont suscité vos alarmes sur le sort de la liberté, dont ils savent que vous êtes les fermes soutiens et les intrépides défenseurs ; ils ont enfin osé répandre sur nos sentimens civiques, sur nos principes républicains, des soupçons calomnieux.... Quelques-uns d'entre vous ont cédé à ces insinuations perfides ; ils viennent de nous adresser des plaintes et des reproches...... D'autres, plus circonspects, se sont tenus dans la réserve du doute ; ils nous ont demandé la vérité.... Chers Concitoyens, vous allez la connoître, si du moins l'écrit que nous vous adressons, peut parvenir jusqu'à vous.

Soldats-Citoyens, la liberté française a couru les plus grands dangers..... L'anarchie qui brave et dévore les lois, le despotisme qui la suit déguisé sous la livrée des factions, ont osé attaquer la liberté dans son sanctuaire. La liberté expiroit, si l'hydre des factions n'avoit eu qu'une tête ; mais le monstre en avoit plusieurs, et le royalisme ne sachant sur laquelle il devoit poser sa couronne, a dissimulé ses desseins, et ajourné leur exécution.

Vous ignorez sans doute, Soldats-Citoyens, quelles ont été les journées des 31 mai, 1.er et 2 juin : des voix mensongères vous auront dit que le peuple de Paris s'y est levé une troisième fois pour sauver la Patrie, et qu'on a dû sacrifier au salut public la liberté de 32 Représentans; elles vous auront dit qu'une Constitution républicaine a été le fruit de cette insurrection, et que des lois populaires signalent, depuis ce jour, chacune des séances de la Convention nationale.

Soldats-Citoyens, croyez-en ceux qui ont parcouru avec vous, la carrière de la révolution et du patriotisme, et qui n'ont aucun intérêt à vous tenir dans l'erreur ; croyez-en ceux vers qui la vérité est parvenue, malgré les mille barrières qu'on a voulu lui opposer..... Dans les journées des 31 mai, 1.er et 2 juin, la représentation nationale a été méconnue, insultée et violée, le peuple de Paris a vu flétrir sa gloire, et la puissance du souverain a passé dans les mains d'un corps usurpateur..... Depuis cette époque, la liberté de la presse, celle des opinions, et le secret des lettres, ne sont plus qu'un vain nom..... Depuis cette époque, aucun des membres qui forment la majorité de la

Convention, n'a pu énoncer librement sa pensée. . . . . On menace de *l'abbaye*, ceux qui montrent quelque fermeté. . . . . . . Un Député, qui nous a transmis les faits que vous venez de lire, avoit mis pour épigraphe à sa lettre : *Dussent les Néron et les Caligula de Paris me faire assassiner, je vous dois la vérité, je vous la dirai toute entière !* tous les députés du département de Lot et Garonne (un excepté) ont appuyé sa relation de leur témoignage, ou par leur silence forcé : mille dépositions, non suspectes, sont venues encore la confirmer : enfin, et pour comble d'audace, on ne se borne pas, dans Paris, à ouvrir les lettres adressées du sein même de la Convention aux citoyens de notre département; sur celles qu'on daigne leur faire parvenir, on ose substituer au sceau national le cachet infame de cette conjuration du 31 mai.

Et vous auriez voulu, Soldats-Citoyens, que tandis que nos Représentans subissoient ainsi le joug de la force et de l'oppression, nous eussions dévoré, dans le silence, l'injure faite, dans leurs personnes, à la Nation entière! Vous auriez voulu qu'oubliant nos droits, comme les traîtres avoient oublié leurs devoirs, nous eussions secondé, par notre inaction, leurs ten-

tatives criminelles! Ah! c'est alors que vous auriez pu vous indigner, à bon droit, contre nous, et nous reprocher d'avoir laissé profaner, sur nos propres foyers, cette liberté que vos armes font triompher chez les Nations étrangères.

Et comment s'efforce-t-on d'excuser, aujourd'hui, la violence faite à la Convention nationale? On dit que cette insurrection a sauvé la République, et que jamais, sans elle, nous n'aurions eu de Constitution, etc. etc.

Mais, qui peut ignorer que la majorité de la Convention avoit, depuis long-temps, commencé l'ouvrage de la Constitution, et qu'il n'étoit interrompu que par les obstacles que la minorité apportoit sans cesse à ce travail? . . . Quel est le Français qui ne sent pas que si les Représentans de la Nation, envoyés par elle pour exercer momentanément les droits de sa souveraineté, sont impunément outragés, et forcés à rendre des Décrets contre leur volonté, la liberté est perdue, si ce crime, le plus grand de tous, n'est point réprimé? Qui est-ce qui ne sent pas que si l'on peut admettre comme une bonne action, sous le prétexte du salut public, l'apparente insurrection d'une partie de Paris contre la Convention, il s'ensuit que toute révolte devra se croire légitimée par le même prétexte? Qui ne sent pas,

enfin, que ce mouvement d'hommes armés, qu'on veut décorer du nom sacré d'insurrection, est, au contraire, un mouvement froidement combiné par des aspirans à la tyrannie, pour se défaire d'un comité dont ils redoutoient les découvertes, et de quelques Députés dont ils croyoient que les lumières et le courage étoient le seul obstacle à leurs coupables projets ?. . .

Chers Concitoyens, ce n'est point au milieu du tumulte des Camps, ce n'est point en se mesurant, chaque jour, contre les satellites de la tyrannie, qu'on peut suivre le fil de toutes les trames que des mains perfides ourdissent contre la Liberté, au sein de la République. Vous occupez le poste d'honneur : vous combattez glorieusement les despotes et leurs esclaves. Mais ne croyez pas que les ennemis qui sont devant vous soient les plus dangereux de tous : les anarchistes, les royalistes, sous le masque des factieux, font à la liberté une guerre cruelle; et c'est pour affoiblir ceux qui, comme nous, les poursuivent et les combattent, que les traîtres calomnient nos sentimens, et veulent nous désunir.

Mais enfin, qu'elle est notre conduite, que l'on nomme *Contre-révolutionnaire ?* Quelles sont nos démarches, que l'on taxe de *Fédéralisme ?* Ah ! puissiez-vous, lorsque vous les

connoîtrez, ne pas nous reprocher d'avoir resté en deçà de nos devoirs ! Puissiez-vous croire, comme nous, que nous obtiendrons, par la seule force de l'opinion, ce que d'autres Départemens, plus impatiens de l'injure, ont juré de rétablir par la force des armes !

Nous nous sommes levés pour résister à l'oppression..... Et vous nous accusez de servir un parti, et de nous ranger sous la bannière de *la Gironde !* . . . Soldats-Citoyens, si vous avez pu oublier ce que nous sommes ; s'il est vrai que nos sentimens et nos principes ne soient plus pour vous des garans assez sûrs de la pureté de nos intentions, peut-être ne nous croirez-vous pas assez insensés pour agir contre nos intérêts. Or, le grand intérêt de notre département, c'est de vivre sous les lois de la république, *une et indivisible :* avec elle, il demeure indépendant, il est égal en droits aux autres départemens; tandis que, dans tout autre système politique, il court le risque de rentrer dans la dépendance et dans l'oubli dont son territoire fut affranchi par la révolution.

C'est donc à la voix de la Liberté offensée, que les citoyens de Lot et Garonne se sont levés... D'abord, il s'est formé à Agen un *Club central,*

composé de députés de toutes les sociétés populaires du département... Bientôt ce Club a sollicité la réunion, en *comité de salut public*, d'un certain nombre de membres des autorités constituées, pris dans tous les districts... Ensemble, ils ont arrêté la levée d'une force départementale, et toutes les mesures propres à rétablir la liberté de la Convention, et à la protéger contre les nouvelles atteintes qui pourroient lui être portées.

Il n'est point vrai, comme on vous l'a dit, que *notre département n'envoie plus au trésor national les contributions publiques*... Il n'est point vrai qu'*il ait cessé de correspondre avec les ministres*, et qu'*il laisse les lois sans exécution*... Pilotes sages et prudens, nos administrateurs s'attachent à préserver leur vaisseau des coups de la tempête, sans pourtant s'écarter de la route que l'opinion et le salut de la Patrie leur prescrivent de tenir ; ils suivent le vœu du Peuple, mais sans perdre de vue le fanal de la Loi ; enfin, ils ont pu dire, avec vérité, dans leur adresse à la Convention, du premier juillet : « Le règne des Lois n'a point été sus-
» pendu dans l'étendue du département ; aucune
» partie de l'ordre public n'y a souffert la moin-
» dre altération : le recrutement de l'armée s'y
» est effectué avec une célérité qui, plus d'une

» fois, nous a mérité vos éloges. Nous nous » sommes défait de nos armes en faveur de ceux » de nos frères qui partoient pour les frontières » et pour la Vendée : enfin, au milieu de l'orage, » nous avons toujours annoncé nos vœux pour » l'unité et l'indivisibilité de la République ; nous » avons toujours professé notre horreur pour le » fédéralisme, et nous avons toujours attendu » les événemens avec la ferme résolution de » vivre ou de mourir libres ».

A ce tableau, Soldats-Citoyens, vous reconnoîtrez nos sentimens et notre marche constante dans la carrière de l'honneur et du patriotisme.

Nous n'avons point franchi la limite de nos devoirs, lorsque nous avons réclamé nos droits violés et méconnus ; mais, plutôt, nous avons rempli le plus saint des devoirs, en nous insurgeant contre une autorité monstrueuse qui tient la Liberté captive, et le Corps social opprimé.

Nous n'avons point brisé les liens politiques qui nous attachent à la Convention par l'intérêt national, et à la ville de Paris par la fraternité.

Mais nous voulons que la Convention soit libre et respectée, en quelque lieu qu'elle tienne ses séances ;

Nous voulons que les atteintes portées à sa

liberté et à son intégralité, soient punies et réparées;

Nous voulons que les députés qui ont été arrachés à leurs fonctions par la violence, et arrêtés sans accusation, soient légalement jugés; punis, s'ils sont coupables; et vengés par le supplice de leurs calomniateurs, s'ils sont reconnus innocens;

Nous voulons que le peuple de Paris reprenne tous ses droits à l'estime du peuple des départemens, et qu'il ne laisse point flétrir ses titres d'honneur et de gloire;

Nous voulons le soustraire au joug de l'anarchie, et des factions qui déchirent son sein;

Nous voulons qu'il sépare, lui-même, par une ligne ineffaçable, la conjuration liberticide du 31 mai, des insurrections glorieuses des 14 juillet et 10 août, auxquelles les factieux l'ont déjà insolemment associée;

Nous voulons enfin la République *une et indivisible*; mais nous la voulons fondée sur des vertus, et délivrée de ces vampires sanglans qui s'attachent à sa substance, et qui souillent son berceau par tous les excès du crime, de l'avarice, de l'ignorance et de l'orgueil.

Ainsi le veut avec nous, l'immense majorité des citoyens français . . . ainsi vous le voulez

vous-mêmes, et devez le vouloir . . . . ainsi le veulent la justice et la raison éternelles.

Bientôt la constitution qui nous est offerte (n'importe par qui, et dans quelles circonstances), la constitution qui porte avec elle le germe de sa perfection, et le gage assuré de la félicité publique; la constitution que le peuple français *sanctifiera* par son acceptation solennelle, bientôt elle va servir elle-même d'appui à notre volonté.

Tels sont, chers concitoyens, nos sentimens, nos principes, et nos vœux : vous voyez combien ils ont été dénaturés à vos yeux par la calomnie!

Convaincus, par cette déclaration loyale, du prix que nous mettons à votre amitié et à votre estime, et que nous n'avons point cessé de les mériter, fermez désormais votre cœur à des soupçons indignes des uns et des autres, et sachez repousser avec force les suggestions perfides auxquelles votre bonne foi se trouve livrée. Votre confiance nous appartient à toute sorte de titres; en vain l'intrigue s'efforceroit de nous la ravir; nous avons, pour la conserver, les droits du patriotisme, ceux de l'amitié et de la nature.

Nous finirons en vous donnant un avis fraternel.

Chers concitoyens, ne vous alarmez point de cette agitation violente à laquelle plusieurs départemens sont livrés : ils se sont levés pour la liberté, ils ne feront rien qui ne soit avoué par elle; ils veulent seulement assurer son empire et la mettre sous la garde des vertus et des lois. Gardez-vous sur-tout, quelques rapports que l'on vous fasse sur les troubles de la république, gardez-vous d'abandonner le poste que vous occupez devant les satellites du despotisme. Confiez-vous dans l'énergie et les vertus des bons citoyens; ils vous répondent du maintien des lois et de la liberté dans le sein de la république; ne vous occupez qu'à les faire triompher au-dehors, et soyez toujours, par votre courage, comme par votre civisme, l'effroi des tyrans et le modèle des soldats républicains.

Les membres composans la société républicaine d'Agen.

GIRONDE, *président.*

Jacquet,
Ferret,
Monthus,
Lafaugère, } *secrétaires.*

A AGEN,

Chez la veuve NOUBEL et FILS aîné, Imprimeur du Département et Libraires, rue Garonne, Nos. 2 et 3.